



PÔLE GESTION ET ENGAGEMENT

CANDIDATURES AUX AG

Thématique

- COMPETITIONS
- FORMATIONS
- JEUNESSE
- DEVELOPPEMENT ET RESPONSABILITE
- GESTION ET ENGAGEMENT
- DIRECTOIRE

Destinataires

- Présidents
- Secrétaires autres, préciser :
- Trésoriers

Nombre de pages : 2

Nombre de pièces jointes : 2

Information

Action à mener par le destinataire :

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Notre Assemblée Générale aura lieu le **vendredi 29 mai 2026, au Vendéspace.**

Lors de cette Assemblée générale, nous aurons à élire :

- 1 poste au comité directeur, à savoir celui d'un **médecin**.

Rappel de l'article 10 des statuts du comité :

- Le Comité Départemental est administré par un Comité Directeur de 35 membres.
- Il comprend nécessairement un médecin. Si aucun candidat ne présente cette qualité, le poste reste vacant et doit être mis à l'élection lors de l'Assemblée Générale Élective suivante. Il est précisé que si plusieurs médecins déclarés en tant que tels sont candidats, seul celui arrivé en tête des suffrages sera élu avec cette qualité. Le médecin élu ne contribue pas à remplir le critère de représentation féminine. Les autres candidats médecins peuvent être élus suivant les autres critères mais sans bénéficier de la qualité de médecin.
- Il comprend au moins un nombre de femmes proportionnel au nombre de licenciées
- Le Comité Directeur ne peut comprendre plus de deux (2) licenciés appartenant à une même association sportive.

Est éligible au Comité Directeur, toute personne âgée d'au moins 16 ans révolus (soit née avant le 29 mai 2010), jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins six (6) mois à la date de l'élection (soit date de qualification antérieure au 29 novembre 2025), au sein du comité départemental de Vendée.

- Les représentants vendéens à l'Assemblée Générale Fédérale (**3 postes**) qui se tiendra à Lyon, le samedi 3 octobre 2026 (date à confirmer).

Chaque licencié peut se porter candidat à l'une et/ou l'autre de ces élections. Pour ce faire, vous trouverez, ci-dessous, les démarches à suivre, les dates limites, et jointes à ce courrier, les fiches de candidatures n°1 et 2 à compléter.

Les candidatures doivent parvenir au Comité de Vendée de Basketball **par lettre recommandée avec avis de réception (papier ou électronique), impérativement avant le mardi 28 avril 2026** (*donc postée au plus tard le lundi 27 avril 2026*) au Siège du :

Comité de Vendée de Basketball
202 boulevard Briand - 85000 LA ROCHE SUR YON

OU remise en main propre au Siège du Comité de Vendée de Basketball (Président, Secrétaire Général, Directeur ou Secrétaires Administratives) **contre une preuve de dépôt, avant le mardi 28 avril 2026, dernier délai.**

L'ensemble des salariés et des élus du Comité de Vendée de Basketball reste à votre disposition si vous avez la moindre question.

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Bénédicte DUBOIS, Assistance Administrative et comptable.	Damien SIMONNET Directeur	Charles DUPERY, Secrétaire Général.
Référence	2026-04-17 – NOTE PGE – CANDIDATURES AUX AG - BD	